



Une femme
LIBRE dans la peau
d'une **ESCLAVE**

Un roman de Lawrence Hill

> Cahier Livres



Attention,
théâtre
toxique!

Brigitte Haentjens dirige
Christian Lapointe dans
Le 20 novembre de Lars Norén

> Cahier Culture

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CII N° 48

LES SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 MARS 2011

2,63\$ + TAXES = 2,99\$

Trajet à hauts risques vers l'école!

À Montréal seulement, 3771 enfants ont été victimes d'accidents en moins de 10 ans



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'agente Elizabeth Kraska, du poste de quartier 26 dans le quartier Mountain Sights, aide des enfants à traverser à une dangereuse intersection.

LISA-MARIE GERVAIS

Montréal, 7h du matin. En ce matin glacial et gris, le quartier industriel Mountain Sights ne paie pas de mine. La présence de manufactures, de concessionnaires et la proximité de l'autoroute Décarie attirent nombre de poids lourds et autres véhicules vrombissants qui ne partagent pas toujours la route avec les résidents, des moins nantis et des immigrants.

La berline de l'agente Elizabeth Kraska s'enga-

ge dans le chemin — de croix! — que doivent parcourir à pied jusqu'à l'école certains enfants des environs. À la hauteur de la rue Victoria, qui

«On a un problème de société avec l'obésité, mais on ne construit pas nos villes pour les rendre plus sécuritaires et permettre aux élèves de marcher»

est parallèle à l'autoroute Décarie, la rue Jean-Talon a six voies, trois vers l'est et trois vers l'ouest. «Ici, devant une aussi grande intersection, un pié-

ton ne peut pas marcher naturellement, il doit être à la course, c'est l'enfer!» a expliqué l'agente qui travaille au poste de police de quartier 26.

Ce matin n'est pas comme les autres. Dans la nuit, sur l'autoroute Décarie à la hauteur de Jean-Talon, un chauffard a foncé dans une voiture de police, blessant quatre agents. On a même dû faire feu sur le

forcené. Conséquence? La «15» est fermée dans les deux directions, donnant lieu à un trafic

VOIR PAGE A 10: RISQUES

LIBYE

Les insurgés gagnent du terrain

Kadhafi demande à l'ONU de lever ses sanctions

MARCO BÉLAIR-CIRINO

De violents combats faisaient rage entre insurgés et fidèles au dirigeant libyen, hier, alors que la confusion régnait dans le pays sur l'état des forces en présence.

Les rebelles, maîtres de l'est du pays, ont continué leur progression vers l'ouest, au 18^e jour d'une révolte sans précédent. Le capitaine Chouaib al-Akaki, qui a rallié le camp de l'opposition, s'inquiétait à l'idée des affrontements à venir, forcément fratricides. «Nous essayons de limiter les pertes des deux côtés. En Libye, nous sommes tous parents.»

En début de soirée, après avoir lancé une vaste attaque, les insurgés ont revendiqué la prise de la ville de Ras Lanouf — qui abrite un important terminal pétrolier dans le golfe de Syrte —, à 600 km à l'est de la capitale, Tripoli, aux mains de l'armée régulière. Mais à Tripoli, le vice-ministre des Affaires étrangères, Khaled Kaïm, a contesté les affirmations des insurgés et a affirmé que les forces gouvernementales contrôlaient bel et bien la ville. Une chose semble néanmoins certaine: les violents affrontements, marqués par des bombardements intenses et des tirs d'artillerie, se seraient soldés par «de nombreux morts et blessés».

La ville de Zaouïa était toujours l'objet d'après combats en début de soirée. Les forces loyales au régime ont en effet lancé dans la journée une offensive pour reprendre le contrôle de cette localité située à 50 km à l'ouest de Tripoli. Environ 2000 rebelles ont été repoussés vers la place centrale. «La place est sûre, mais [les forces gouvernementales]



Mouammar Kadhafi

VOIR PAGE A 10: LIBYE

■ Le dilemme américain, page B 1
■ Ailleurs dans le monde arabe, page C 7

■ Petit miracle sur le Plateau ■ Les infractions courantes aux abords des écoles, page A 6 et A 7



NEWSCOM

CAHIER SPÉCIAL

Journée de la femme

Les grandes religions monothéistes inférioriseraient la femme

■ Cahier G

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	B 4
Annonces.....	C 8	Idées.....	B 5
Avis publics.....	C 6	Monde.....	C 7
Bourse.....	C 2	Mots croisés.....	D 5
Carrières.....	C 6	Météo.....	C 4
Culture.....	C 9	Perspectives.....	B 1
Décès.....	C 8	Sports.....	C 8
Économie.....	C 1	Sudoku.....	D 5

Paris refait ses Halles

Pendant que le CHUM se fait attendre, le ventre de Paris sera bientôt refait à neuf sous un gigantesque toit de dentelle de verre

CHRISTIAN RIOUX

Paris — De part et d'autre de l'océan, deux pelletées de terre auront été levées à peu près en même temps. À Montréal, le chantier du CHUM a finalement démarré à la suite d'une véritable saga commencée en 2000 et qui n'est peut-être pas terminée. Pendant ce temps, la France a mis en branle un chantier autrement plus gigantesque: celui des Halles de Paris, au cœur de la capitale. Faisant mentir l'image d'une administration bureaucratique, les travaux décidés deux ans après ceux du CHUM se termineront trois ans plus tôt, soit en 2016.

Dans cinq ans, le «ventre de Paris», ainsi que l'avait appelé Zola, aura été entièrement rénové. Sous un vaste toit de verre, ce qui est devenu dans les années 70 la principale porte d'entrée de la capitale à cause de la gare de RER sera

VOIR PAGE A 10: HALLES



PATRICK BERGER ET JACQUES ANZIOTTI ARCHITECTES

Symbole de ce chantier colossal qui dépasse le milliard de dollars, un gigantesque toit de verre de 1,7 hectare, la Canopée, recouvrira le tout. Il abritera l'entrée du centre commercial et s'ouvrira sur un jardin entièrement réaménagé.

ACTUALITÉS

Hausse du budget du gouverneur général du Canada

Michaëlle Jean touchera une pension annuelle de 130 000 \$

ALEC CASTONGUAY

Le budget du gouverneur général du Canada sera à la hausse l'an prochain, alors que le salaire de David Johnston sera augmenté de 4 %, à 135 000 \$. L'ancienne gouverneure générale, Michaëlle Jean, 53 ans, commencera également à toucher sa pension de retraite: un montant annuel de 130 000 \$.

Malgré le déficit de 45 milliards de dollars prévu à Ottawa, le poste budgétaire du gouverneur général du Canada sera à la hausse en 2011-2012, selon les documents rendus publics cette semaine par le Conseil du Trésor. Le budget total sera de 19 824 000 \$, soit une hausse de 0,5 %. Une augmentation modeste obtenue grâce à des compressions dans les «*dépenses de programme*» du gouverneur général, car au chapitre des salaires et pensions, il y a une hausse marquée.

Le budget des dépenses de programme recule de 89 000 \$, à 17 015 000 \$. Une baisse entièrement annulée par une augmentation de 85 000 \$ versés à titre d'avantages sociaux aux employés du gouverneur général. Le poste budgétaire des avantages sociaux atteindra 2,15 millions en 2011-2012.

Ensuite, le gouverneur général, David Johnston, voit son salaire passer de 129 800 \$ à 135 000 \$, une hausse de 4 %. Les avantages de sa résidence officielle de Rideau Hall, ainsi que ses dépenses de transport et de repas, ne sont pas compris dans ce montant.

Le bond le plus important est toutefois du côté des pensions de retraite. Le poste budgétaire passe de 413 000 \$ à 520 000 \$, soit une hausse de 26 %. Michaëlle Jean, qui a quitté ses fonctions l'automne dernier pour se consacrer à l'UNESCO et Haïti, touchera le plein montant de sa pension, 130 000 \$, soit l'équivalent de son salaire lorsqu'elle était en poste.

Il y a présentement trois anciens gouverneurs généraux qui touchent une pension: Edward Shreyer, Adrienne Clarkson et Michaëlle Jean. La Loi sur le gouverneur général prévoit aussi une pension pour les conjoints survivants des anciens gouverneurs généraux, qui reçoivent la moitié de la pension de leur conjoint décédé. Il a actuellement deux conjoints survivants.

Le Devoir

F-35: une facture impossible à prévoir

Des experts, dont Kevin Page, estiment que le gouvernement n'a pas de preuves solides pour affirmer que l'avion coûtera 75 millions l'unité

ALEC CASTONGUAY

Le gouvernement Harper manque de preuves pour affirmer que l'avion de chasse F-35 coûtera entre 70 et 75 millions de dollars l'unité et que l'entretien des appareils coûtera entre 250 et 350 millions par année au trésor public. C'est la conclusion à laquelle en est arrivé le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, qui rendra public son rapport sur le F-35 mardi prochain. Un expert américain arrive au même constat.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, Kevin Page n'a pas obtenu du ministère de la Défense et du Conseil du trésor les analyses lui permettant de confirmer que les chiffres fournis au public par le gouvernement Harper depuis l'annonce de l'achat des 65 avions F-35, en juillet dernier, sont valides. M. Page critiquera le «*manque de transparence*» et le côté «*hermétique*» qui entoure cette acquisition militaire majeure.

Alors que plusieurs pays partenaires du F-35, comme les Pays-Bas et le Danemark, révisent à la hausse la facture à venir du F-35 en raison des difficultés dans le développement de l'appareil aux États-Unis, le ministre de la Défense, Peter MacKay, tient bon. «*C'est le meilleur avion pour le Canada. Je ne sais pas d'où viennent tous les chiffres qui circulent, mais nos meilleures estimations parlent de 70 à 75 millions par avion*», a-t-il dit il y a une semaine.

Kevin Page affirmera qu'il est particulièrement difficile d'évaluer l'entretien à long terme de l'avion, puisque la production à grande échelle ne commencera pas avant 2016. Le gouvernement, lorsqu'il affirme que l'entretien du F-35 oscille entre 250 et 350 millions par année, ne se base sur rien de solide étant donné qu'aucun appareil n'est encore en service, selon l'équipe de M. Page, qui étudie ce dossier depuis juillet dernier.

Un expert américain témoigne

Un point de vue partagé par Winslow Wheeler, un expert américain du Center for Defense Information, basé à Washington, un centre d'analyse indépendant sur les questions militaires. M. Wheeler a travaillé pendant 30 ans pour des comités du Sénat américain, notamment le puissant comité du budget.

À la demande du Comité permanent de la défense de la Chambre des communes, M. Wheeler a livré ses commentaires sur l'achat du F-35 par le Canada. Un document écrit, obtenu par *Le*



SOURCE LOCKHEED MARTIN

«*Même notre Force aérienne ignore pour le moment quel sera le prix final. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le Canada se fie aux chiffres qui vous ont été présentés*», écrit un expert américain à propos des F-35.

Devoir, qui demande aux élus canadiens de faire bien attention avec l'achat du F-35.

Winslow Wheeler, très critique, affirme que les risques entourant ce projet sont «*élevés*». «*Les coûts d'acquisition et d'exploitation des F-35A sont imposants et ne cessent de croître, mais le prix définitif est inconnu*», écrit-il, ajoutant que le Canada ne devrait pas «*agir à la hâte*».

Le débat fait également rage aux États-Unis, dit-il. «*Même notre Force aérienne ignore pour le moment quel sera le prix final. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le Canada se fie aux chiffres qui vous ont été présentés*».

Les «*problèmes*» dans le développement de l'avion étant nombreux, il faut faire attention avec

les estimations «*trop conservatrices*» qui circulent, selon M. Wheeler, notamment parce que les tests à venir pourraient révéler de nouvelles difficultés. «*Les coûts qui vous sont présentés sont ceux destinés à vous "faire acheter"*. Les coûts réels, lorsque votre gouvernement négociera un contrat en bonne et due forme, et au moment où le programme entamera son cycle de vie, risquent fort d'être une surprise très désagréable», écrit-il.

Il ajoute: «*Une chose est sûre, c'est que le prix unitaire que le Canada devra payer en échange d'un chasseur F-35A complet et opérationnel sera bien au-dessus de 70 millions de dollars.*»

Le Devoir

ELLE
ÉTAIT LÀ POUR VOUS

SI ELLE DEVIENT INAPTE

SEREZ-VOUS LÀ POUR **ELLE?**

514 873-4074
1 800 363-9020

WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Curateur public

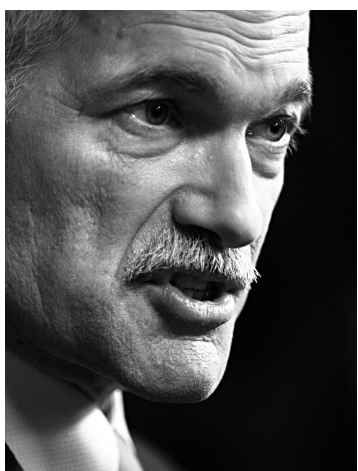
Québec



ACTUALITÉS

Contre le profilage ethnique conservateur

Les partis d'opposition condamnent la stratégie électorale révélée par une bourde au ministère de l'Immigration et demandent la démission de Jason Kenney



BLAIR GABLE REUTERS
Jack Layton souffrait d'une microfracture à la hanche.

Jack Layton opéré

L'intervention à la hanche s'est bien déroulée, mais l'état de santé du chef du NPD suscite des rumeurs

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — La microfracture à la hanche subie par Jack Layton il y a deux semaines a obligé hier le chef du NPD à interrompre ses activités pour subir une opération qui le tiendra éloigné du Parlement un certain temps.

Selon les néodémocrates, la convalescence sera suffisamment courte pour permettre à M. Layton d'être de retour avant le dépôt du budget fédéral, le 22 mars. Sa présence sera d'autant plus cruciale que le sort du gouvernement dépendra alors du vote du NPD, seul parti de l'opposition susceptible d'appuyer le budget pour éviter des élections.

Atteint d'un cancer de la prostate depuis plus d'un an, Jack Layton paraît affaibli depuis plusieurs semaines. Il a perdu beaucoup de poids et a le teint pâle. Sa microfracture à la hanche — dont l'origine précise est officiellement inconnue (il se serait blessé en s'entraînant) — l'obligeait à se déplacer en béquilles depuis une quinzaine de jours. Lors des points de presse donnés au Parlement, il devait ainsi prendre appui sur un objet solide pour tenir debout.

Durant la période de questions, M. Layton souffre visiblement au moment de se lever et de s'asseoir. Lundi dernier, il transpirait à grosses gouttes durant son point de presse quotidien. Autant de signes indiquant un état de santé chancelant.

Et cela suscite des rumeurs à Ottawa: le chef du NPD sera-t-il en mesure de soutenir une exigeante campagne électorale qui impose de parcourir un pays de près de 10 millions de kilomètres carrés? Sa santé influencera-t-elle le vote du NPD sur le prochain budget?

Au sein du parti, on soutient que le chef sera présent pour la campagne et qu'il est prêt pour celle-ci. De même, on nie toute corrélation entre la santé de M. Layton et le choix du NPD de voter pour ou contre le budget.

L'opération d'hier a été rendue nécessaire par l'absence d'amélioration de la condition de la hanche de M. Layton depuis deux semaines. Selon l'hôpital où il est traité à Toronto, la chirurgie a duré trois heures et s'est très bien déroulée. M. Layton demeurera à l'hôpital de trois à cinq jours.

Le Devoir

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Les partis d'opposition ont fait front commun pour dénoncer hier le profilage ethnique contenu dans la stratégie électorale des conservateurs, dévoilée au grand jour par la bévue d'un employé du ministère de l'Immigration jeudi.

Les conservateurs ont passé une partie de la journée à se défendre de la bourde commise par le directeur des affaires multiculturelles de Jason Kenney, Kasra Nejatian — qui a démissionné dans la soirée de jeudi. Cet adjoint a envoyé par erreur à une députée du NPD une lettre sollicitant une contribution financière pour une campagne publicitaire conservatrice destinée à certaines clientèles ethniques.

La lettre était accompagnée d'un document détaillant toute la stratégie pour convaincre l'électorat de ces communautés de voter pour les conservateurs. Les Asiatiques du Sud, les Chinois, les Juifs et les Ukrainiens sont au centre des visées conservatrices.

Deux éléments

Deux éléments dérangent l'opposition dans cette affaire: d'abord, l'utilisation du papier à en-tête du député Kenney pour une sollicitation de fonds électoraux — ce qui est interdit. Mais il y a aussi le ton de la stratégie et l'approche «clientéliste» du gouvernement.

Selon le leader parlementaire du Bloc québécois, Pierre Paquette, «le ministre manque de jugement dans sa mission comme ministre responsable de l'Immigration». «Il se prête à une opération partisane qui touche les communautés culturelles et



BLAIR GABLE REUTERS
Le ministre Jason Kenney a pris la responsabilité de l'erreur de son adjoint, dont il a accepté la démission.

les nouveaux arrivants au Canada, dit-il. À mon sens, c'est quelque chose d'indécent. Il est responsable de s'assurer que l'ensemble des nouveaux arrivants soit traité sur un pied d'égalité. Mais lui privilégie une catégorie plus que l'autre.»

M. Paquette trouve «méprisante» cette attitude. «Ce n'est certainement pas la responsabilité du ministre de l'Immigration d'être le ministre de la propagande conservatrice auprès des communautés ethnoculturelles». Comme le NPD la veille, le Bloc a demandé hier la démission de M. Kenney, l'homme de confiance de Stephen Harper pour amadouer une clientèle historiquement plus proche des libéraux.

Pour la députée libérale Marelene Jennings, «le plan de financement des conservateurs pue le mépris». «Ils cataloguent des circonscriptions entières comme étant «très ethniques». Ça veut dire quoi, être «très ethnique»? Est-ce que les conservateurs pensent que certains Canadiens sont plus canadiens que d'autres?» David McGuinty, leader parlementaire des libéraux, y voit l'expression claire d'une stratégie visant à «diviser le Canada pour se maintenir au pouvoir».

Chez les néodémocrates, le député Pat Martin estime qu'il y a un «conflit d'intérêts» quand le ministre de l'Immigration cible aussi précisément certains groupes ethniques pour faire des gains électoraux. «Le

ministre Kenney a l'obligation de placer les intérêts [de la population] en premier, pas ceux du Parti conservateur.»

Pas la bonne tête

Concernant l'utilisation de papier officiel pour solliciter fonds électoraux, M. Martin a réitéré sa demande de démission de Jason Kenney. «L'adjoint qui a été congédié ne l'a pas été pour une infraction au code d'éthique, a-t-il dit. Il a été remercié parce qu'il a été assez idiot pour se faire prendre. Or, c'est la tête du ministre qui devrait rouler pour avoir utilisé son bureau et le poids de son titre pour orchestrer la stratégie des conservateurs aux frais des contribuables.»

Le leader parlementaire du gouvernement, John Baird, a pour sa part affirmé que «c'est une affaire sérieuse et évidemment inacceptable. Le ministre a donné l'instruction que les associations de circonscription soient contactées, et il s'attendait à ce que ce soit fait [selon les règles habituelles], pas en utilisant les ressources parlementaires».

Mais M. Baird estime que M. Kenney a fait ce qu'il fallait en acceptant la démission de son adjoint, en s'excusant et en prenant la responsabilité de l'erreur. M. Kenney était au Pakistan hier pour assister aux funérailles de Shahbaz Bhatti, le ministre des Minorités assassiné.

Le Devoir

EN BREF

500 000 \$ pour quitter son poste

Ottawa — Le gouvernement Harper a versé plus de 500 000 \$ en indemnité et primes de départ à l'ancienne commissaire à l'intégrité du secteur public en

disgrâce, Christiane Ouimet, pour que celle-ci quitte son poste. La vérificatrice générale avait remis un rapport accablant, en décembre, qui critiquait Mme Ouimet pour avoir omis d'accomplir son travail et avoir vitupéré ses employés. — La Presse canadienne

MONSIEUR
FIX-IT

Depuis 1953

Nous restaurons tout...
sauf les cœurs brisés!

Nous restaurons les mécanismes, les cadrans émaillés et les boîtiers d'horloge de qualité.
514 484-8332
www.themrfixit.com 4652, boul. Décarie, Montréal

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
DROIT INTERNATIONAL
DE L'INVESTISSEMENT

Du 15 au 20 mai 2011 | cede.fd.ulaval.ca | ete@fd.ulaval.ca

Le 1^{er} Juin 2011, Océan Festival des arts de NORTON ROSE
L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN THE CANADIAN BAR ASSOCIATION
FASKEN MARTINEAU
Institut québécois des hautes études internationales (HEI)
UB
TOM
Canada
UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de droit
Centre d'études en droit économique

WHITLOCK WEST
Le premier hameau d'Hudson

Une communauté exclusive,
au cœur d'un golf privé.

128 CÔTE ST-CHARLES,
HUDSON, QUÉBEC, J0P 1H0
Appelez-nous (450) 458-5688
www.whitlockwest.com

ACTUALITÉS

Décontamination des BPC

La plainte de Bennett est déboutée

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR

La société Bennett Environnement a été déboutée de sa plainte devant la Commission de coopération environnementale (CCE) qui administre le traité environnemental subsidiaire à celui de l'ALENA.

Bennett soutenait que Québec avait, en contravention du traité subsidiaire sur l'environnement, omis d'appliquer rigoureusement la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) en autorisant son concurrent, Horizon Environnement, à utiliser un procédé de décontamination chimique sur des BPC pour en réduire la toxicité afin de pouvoir ultimement les enfouir légalement et sécuritairement dans ses cellules de Grandes-Piles, en Mauricie.

Bennett soutenait plus précisément que le procédé d'oxydation des BPC d'Horizon n'avait été autorisé nulle part au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne et qu'une revue de la littérature scientifique sur cette technologie indiquait que nulle part, il n'avait été testé à une échelle industrielle avec succès. Partant, l'omission de Québec d'exiger une preuve solide de l'efficacité de cette technologie aurait placé le gouvernement en contravention du traité nord-américain. Ce dernier exige que chaque gouvernement applique rigoureusement ses lois environnementales.

Concurrence

La CCE reconnaît que Bennett se qualifie pour porter plainte et à plusieurs autres volets du traité. Mais un article

du traité précise que les plaintes «doivent viser à promouvoir l'application rigoureuse des lois plutôt que de harceler une entreprise».

Or, constate la commission, Bennett reconnaît lui-même être un concurrent d'Horizon au Québec et qu'elle pourrait être victime de concurrence déloyale de sa part, tout cela dans les documents soumis.

La commission environnementale estime qu'on ne peut pas dans l'état actuel du dossier conclure que Bennett ne profiterait pas économiquement d'une remise en question de l'efficacité de la technologie de son concurrent et qu'elle bénéficierait plutôt tangiblement d'obtenir des renseignements sur le procédé industriel de son concurrent, que la loi protège. En somme, la plainte de Bennett pourrait nuire économiquement à Horizon, ce que la clause du traité, qui priorise l'application de la loi plutôt que le harcèlement industriel, ne permet pas.

La commission de l'ALENA récuse donc la plainte de Bennett, mais lui accorde 30 jours pour soumettre des éléments qui justifieraient une réouverture de sa plainte, soit d'ici le 11 mars.

Bennett a déjà été condamnée aux États-Unis à payer en 2008 une amende de 1 million pour avoir participé à une conspiration en vue de frauder l'Agence de protection de l'environnement (EPA). Bennett avait été alors convaincue d'avoir soudoyé des employés entre 2002 et 2004 pour fausser à son avantage un appel d'offres.

Le Devoir

Québec déposera son budget le 17 mars

MARTIN OUELLET

Québec — Le prochain budget du Québec sera présenté le 17 mars, a annoncé hier le ministre des Finances, Raymond Bachand.

Contrairement à l'usage, le budget québécois sera déposé avant celui du gouvernement fédéral, prévu le 22 mars.

Le gouvernement du Québec attend généralement de connaître les orientations budgétaires d'Ottawa avant de concevoir son budget.

Cette fois, le ministre Bachand n'a pas jugé utile de céder le pas à son homologue fédéral, Jim Flaherty.

«Les transferts fédéraux sont tous réglés jusqu'en 2013 et 2014 selon le cas. La péréquation est réglée aussi, il n'y a pas d'incertitude», a expliqué le ministre, en point de presse à Québec.

En devant son vis-à-vis fédéral, M. Bachand voulait aussi éviter que le contexte préélectoral à Ottawa relègue le budget du Québec au second plan.

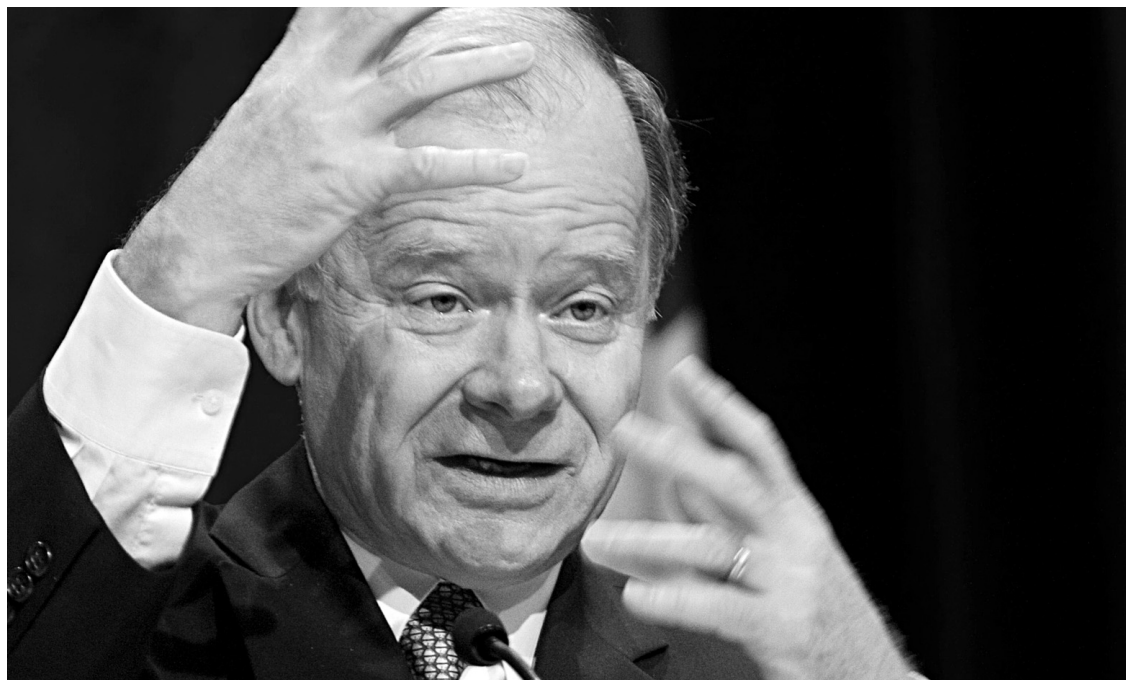
«Disons-le clairement, quand le budget fédéral va être déposé, il se retrouvera au centre d'un

Contrairement à l'usage, le budget québécois sera déposé avant celui du fédéral, prévu le 22 mars

tourbillon préélectoral. Le dépôt du budget du Québec est un geste important et je veux que vous ayez le temps de vous y consacrer avant d'être pris dans le tourbillon», a-t-il expliqué.

Le budget Bachand a été préparé sans tenir compte du montant de 2,2 milliards de dollars attendu du gouvernement fédéral en guise de compensation pour l'harmonisation des taxes de vente.

Malgré des négociations intensives, ce vieux contentieux



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Déterminé à maintenir le cap sur un retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, Raymond Bachand est conscient que son budget fera son lot de mécontents.

Québec-Ottawa n'est toujours pas réglé.

Même si les deux gouvernements devaient en venir à une entente aujourd'hui même, il faudrait encore des mois de technique avant que le premier chèque fédéral soit livré au Québec, a souligné le ministre québécois.

Retour à l'équilibre

Déterminé à maintenir le cap sur un retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, M. Bachand est conscient que son budget fera son lot de mécontents.

«Je ne vous dirai pas qu'il y aura 50 000 personnes dans la rue pour m'applaudir parce que, bien sûr, maintenir un cadre financier est toujours difficile», a-t-il dit.

Les centrales syndicales seront vraisemblablement les premières à monter au front.

Au cours des derniers mois, les syndicats ont tenté sans succès de convaincre M. Bachand d'étaler sur un plus grand nombre d'années le délai prescrit pour le retour au déficit zéro.

De passage à Candiac pour l'annonce d'un investissement, le premier ministre Jean Charest a été très clair quant aux intentions du gouvernement.

«Il faut revenir à l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Je peux vous annoncer aujourd'hui que, dans le budget, on va confirmer qu'on va être les premiers à revenir à l'équilibre budgétaire. Et ça, on y tient mordicus», a fait valoir M. Charest en point de presse.

Le premier ministre n'a pas voulu vendre la mèche sur les mesures qui contiendra le budget Bachand, mais a laissé entendre qu'il pourrait y avoir des

ressources pour la création de nouvelles places en garderie.

«On va avancer là-dessus», a-t-il laissé tomber.

Pour assainir les finances de l'État, le gouvernement Charest espère limiter à 2,2 % la croissance des dépenses de programmes en 2011-2012.

La coupe est radicale lorsque l'on tient compte du fait que la croissance moyenne des dépenses depuis 2003 a été de 4,8 %.

Les partis d'opposition concluent que le gouvernement Charest est incapable de limiter le rythme de ses dépenses et préfère fouiller dans les poches des contribuables.

En ce qui concerne le déficit budgétaire, M. Bachand prévoyait, en décembre dernier, un manque à gagner de 4,6 milliards pour l'année qui vient.

La Presse canadienne

SOUTHAM LOFTS



HABITER VOTRE HISTOIRE

HÉRITAGE INDUSTRIEL RECONSTITUÉ

IDÉAL POUR VOTRE STYLE DE VIE URBAIN

81 LOFTS AUTHENTIQUES ENTRE 600 - 2000 PC

MAINTENANT 50% VENDU

BUREAU DE VENTE SITUÉ AU 1070 RUE BLEURY
T.514.400.1070 F.514.400.1071 SOUTHAMLOFTS.COM

Les saumons menacés par Shannon

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

La Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA) s'oppose de façon «claire et ferme» au projet de construction d'un barrage et d'une petite centrale hydroélectrique par la municipalité de Shannon, jugé susceptible de compromettre la survie du saumon dans la rivière emblématique de la Jacques-Cartier, qui a donné son nom du parc national du nord de Québec.

C'est pourquoi cette fédération, qui regroupe les saumonniers et des gestionnaires de rivières à saumons du Québec, estime que tout projet susceptible de toucher les saumons doit faire l'objet d'une audience publique. De plus, estime Yvon Côté, le président de la FQSA, Québec devrait intensifier ses efforts de restauration de la rivière plutôt que d'y laisser se multi-

plier les obstacles à la migration dans le milieu de vie le plus méridional de cette espèce au Québec. La FQSA demande aussi au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs «d'accélérer le processus de création d'une aire protégée afin de préserver l'intégrité écologique du corridor riverain de la Jacques-Cartier».

Après avoir connu une forte croissance jusqu'au début des années 90, la population de saumons de la Jacques-Cartier a amorcé un déclin prononcé. La FQSA attribue ce déclin à trois facteurs: une réduction du taux de survie en mer; la diminution du programme d'ensemencement de jeunes saumons et l'effet des trois ouvrages hydroélectriques privés sur ce cours d'eau.

Le Devoir

EN BREF

Morissette acquitté

Québec — Le psychiatre Louis Morissette, de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, a été acquitté hier des chefs d'accusation de parjure et d'entrave à la justice qui pesaient contre lui à la suite de son témoignage au procès de Francis Proulx, reconnu coupable du meurtre de Nancy Michaud. Le psychiatre avait alors juré qu'il avait écouté au complet le témoignage de l'accusé, ce qui était impossible puisque les enregistrements n'étaient pas disponibles à ce moment. En rendant son verdict, le juge Carol St-Cyr a indiqué qu'il existait un doute raisonnable sur le caractère intentionnel du mensonge du Dr Morissette. — La Presse canadienne

Achetez tableaux

Marcel Barbeau, Paul-Émile Borduas, Marcelle Ferron, Pierre Gauvreau, Fernand Leduc, Jean-Paul Mousseau, Jean-Paul Riopelle.

Achat à Montréal du 4 au 6 mars
Appelez maintenant pour un rendez-vous

Ulysse Comtois, Jean Dallaire, Paterson Ewen, Henriette Fauteux-Massé, Charles Gagnon, Yves Gaucher, Lise Gervais, Jacques Hurtubise, Jauran, Jean LeFebure, Rita Letendre, Marcelle Maltais, Ray Mead, Jean McEwen, Guido Molinari, Alfred Pellan, Marian Dale Scott, Claude Tousignant et d'autres.

Lynda Marie Shearer, Canadian Art Group
55 Avenue Rd. #2975
Toronto M5R 3L2

Téléphone : 1.416.774.8575
www.canadianartgroup.com
canadianart@rogers.com



porter

Des rabais à plein ciel ! 30 % sur tous les vols de Porter.

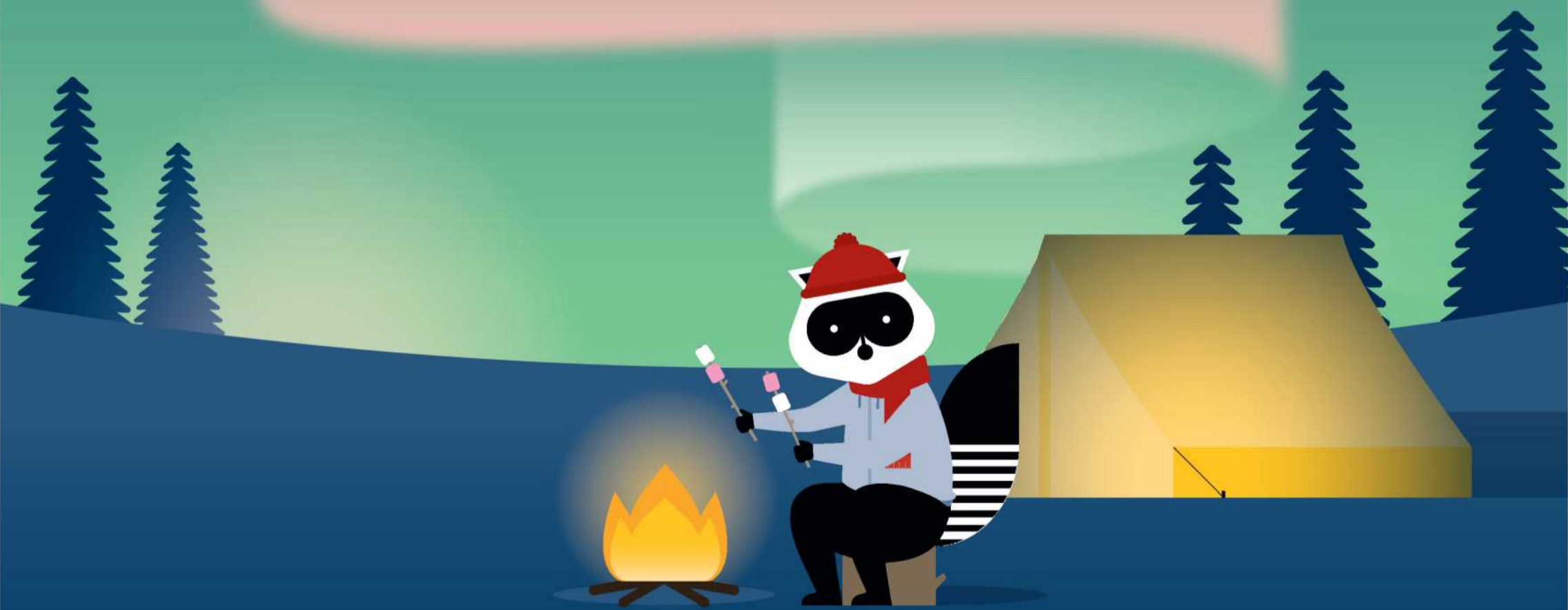
Plus spectaculaires qu'une aurore boréale. Profitez de ces rabais éblouissants !

Mentionnez le code BOREAL30

Réservez avant le 9 mars 2011.

Porter. Raffinée sur toute la ligne.

30% DE RABAIS



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code BOREAL30

Voyagez entre le 17 mars et le 6 septembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %.

Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 84* \$	HALIFAX 101* \$	ST. JOHN'S 126* \$	SAULT STE. MARIE Dès le 4 mai 112* \$	SUDBURY 119* \$	THUNDER BAY 96* \$
BOSTON 140* \$	WINDSOR Dès le 27 avril 105* \$	CHICAGO 140* \$	MYRTLE BEACH 182* \$	NEW YORK 91* \$	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

flyporter.com

ÉCOLE: TRAJETS À

Petit miracle sur le Plateau

La pétition pour sécuriser les abords de l'école Laurier touche sa cible, et les travaux sont en route

Après plusieurs enfants blessés, dont un gravement, un arrondissement montréalais a décidé de pacifier la circulation autour d'une école primaire. La petite révolution des transports débutera dans quelques semaines.

STÉPHANE BAILLARGEON

L'appel à signer la pétition intitulée «Sécurité autour de l'école Laurier», du Plateau-Mont-Royal, allait comme suit: «A la mi-novembre 2009, un enfant de l'école a été heurté par une voiture à l'angle Laurier/Berri à la sortie des classes. Il a subi une fracture du crâne et a manqué six semaines de classe. Il y a plus de 530 enfants (en plus des parents et du personnel) qui fréquentent l'établissement.»

En quelques semaines, 380 personnes (parents, éducateurs du service de garde, brigadiers scolaires, intervenants du centre Saint-Denis voisin, enseignants...) ont paraphé le document. Le texte réclamait des améliorations, dont un arrêt obligatoire à l'intersection fautive, des dos-d'âne et des marques nettes sur la chaussée, bref de banales mesures d'apaisement d'ailleurs demandées par la direction de l'école depuis des années.

C'est que les incidents et les accidents plus ou moins graves durent depuis longtemps autour de l'établissement primaire. La Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a relevé 16 blessés de 5 à 17 ans, par un véhicule moteur, entre 1999 et 2008, dans un périmètre de 500 mètres autour de l'école, soit 6 piétons, 4 cyclistes et 6 passagers. Ici, il faudrait rajouter les blessés légers et les accidents évités de justesse pour mieux saisir l'ampleur du problème.

«La circulation est épouvantable», explique Nathalie Laferté, à l'origine de la pétition. Elle-même a deux enfants qui fréquentent l'école. «Il y a des marques jaunes au sol, mais les véhicules ne les respectent pas. On se fait même insulter par les conducteurs qui nous traitent de parents irresponsables parce qu'on traverse la rue avec nos enfants!»

La pétition a été déposée au Conseil d'arrondissement en février 2010. Miracle! La cause a été entendue au-delà de toute espérance par la nouvelle mairie du Plateau, élue juste avant l'accident. «L'administration précédente ne nous a jamais écoutés, poursuit Mme Laferté. Au contraire, trois semaines après avoir déposé notre pétition, le conseiller politique du maire d'arrondissement communiquait avec nous pour une rencontre et finalement, ce qui va être réalisé va au-delà de nos espérances.»

Un chantier vert

Le maire du Plateau, Luc Ferrandez, mène d'autant plus allègrement la contre-offensive qu'il s'est fait élire sous la bannière de Projet Montréal, dont le programme place en haut de ses priorités l'apaisement de la circulation. «L'accident grave avec commotion cérébrale a servi de déclencheur, explique le maire rencontré devant l'école. La première variable de notre intervention, c'est la sécurité. La deuxième, c'est la qualité de vie autour de l'institution, elle-même drôlement

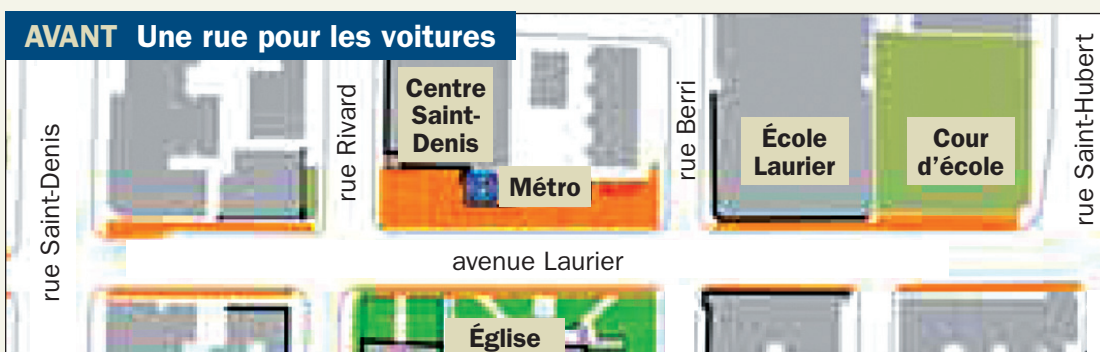


JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En 2003, un élève sur quatre se rendait à l'école à pied, alors que cinq ans plus tôt, en 1998, le tiers trottait de la maison jusqu'à son casier.

Les abords de l'école Laurier

Situation actuelle: Les environs de l'école Laurier, à Montréal, tels qu'ils sont, pur béton et anti-piétons. Plutôt qu'une rue de quartier, une piste de course pour les véhicules en transit, avec des trottoirs ne permettant pas deux poussettes côte-à-côte. Un enfant a subi une fracture du crâne en 2009 à l'angle de la rue Berri, dernière victime d'une liste noire. Les parents ont réclamé des aménagements sécuritaires (dos-d'âne, passages zébrés, etc.) en vain.



APRÈS Une rue pour tous



Source Ville de Montréal

Proposition d'aménagement: La mutation se fait pour sécuriser et pacifier les déplacements autour de l'école, mais aussi au profit du Centre Saint-Denis tout près, du métro, de l'église et des commerces voisins. La circulation automobile se fera dans un seul sens autour de trottoirs élargis, bordés d'arbres. Une piste cyclable ira dans les deux sens. Rue Berri, derrière la cour d'école, un débarcadère permettra aux automobilistes de déposer les enfants de manière sécuritaire. La circulation de transit dans le quartier sera massivement détournée vers de grands axes nord-sud.

construite, comme tout le reste, à une drôle d'époque où l'auto avait tous les droits.»

Il désigne alors la porte minuscule de l'école, peu invitante. Elle donne sur un trottoir exigu où deux poussettes ne peuvent se croiser. «Je sais que vous n'aurez pas de place pour l'écrire, mais je le raconte quand même, poursuit-il. Ici, sur l'avenue Laurier, l'administration Drapeau

Pour sécuriser les alentours de l'école Laurier, l'équipe Ferrandez transformera en sens unique l'avenue Laurier, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Papineau

voulait aménager une grande artère, comme le boulevard Saint-Joseph. Les plans ont échoué quand un commerce a refusé l'expropriation à l'intersection du boulevard Saint-Laurent. Les plans voulaient aussi que l'avenue Christophe-Colomb coupe à travers le parc Laurier. On l'a échappé belle.»

Le changement de paradigme ne voit plus le quartier du point de vue de l'ingénieur routier voulant rendre le plus fluide possible le déplacement

en véhicule moteur du point A au point B, quitte à écraser des écoliers au passage. D'ailleurs, plus de la moitié des enfants fréquentant l'établissement ne viennent pas du quartier. Plusieurs sont transportés en autos par leurs parents, alors que l'entrée de métro ne pourrait se trouver plus près. Ceux-là aussi rajoutent donc au problème de circulation. Le monstre s'active aussi dans la machine.

Pour sécuriser les alentours de l'école Laurier, l'équipe Ferrandez transformera en sens unique vers l'est l'avenue Laurier, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Papineau. La chaussée sera rétrécie, et les trottoirs élargis. Les plans prévoient des pistes cyclables, des arbres, beaucoup d'arbres, des bancs, beaucoup de bancs, et un débarcadère dans la rue Berri, derrière la cour d'école. La limite de vitesse passera à 20 km/h.

Un premier pas

La mutation coûtera «entre 4 et 5 millions». Les premiers travaux débuteront dans quelques se-

maines, d'abord pour tracer des pistes cyclables et changer les axes de circulation. Le grand chantier ouvrira l'automne prochain. L'état des égouts décidera de l'ampleur des aménagements en surface.

Ce plan s'inscrit dans un ensemble plus vaste «pour des rues plus sécuritaires» qui va aussi affecter les axes est-ouest Rachel et Roy, qui va surtout carrément détourner la circulation de transit vers les grandes artères Saint-Denis et Papineau. Le sens unique des rues limitrophes sera revu pour forcer un grand détournement. Actuellement, huit véhicules sur dix circulant dans l'arrondissement y passent sans s'y arrêter.

«La transformation aura des effets importants sur l'école Laurier, mais elle s'inscrit dans une volonté beaucoup plus large de réaménager le quartier pour le redonner aux résidents, résume le maire Ferrandez. L'école a été le déclencheur. Autour d'elle, il y a un centre communautaire, une église, une station de métro, des commerces. Si on ne peut pas redonner de vie de quartier à une zone comme celle-là, où pourra-t-on y arriver?»

Le Devoir



Jean Dion

Fabien Deglise

Antoine Robitaille

Lio Kiefer

Les blogues du Devoir

www.ledevoir.com/blogues

HAUTS RISQUES

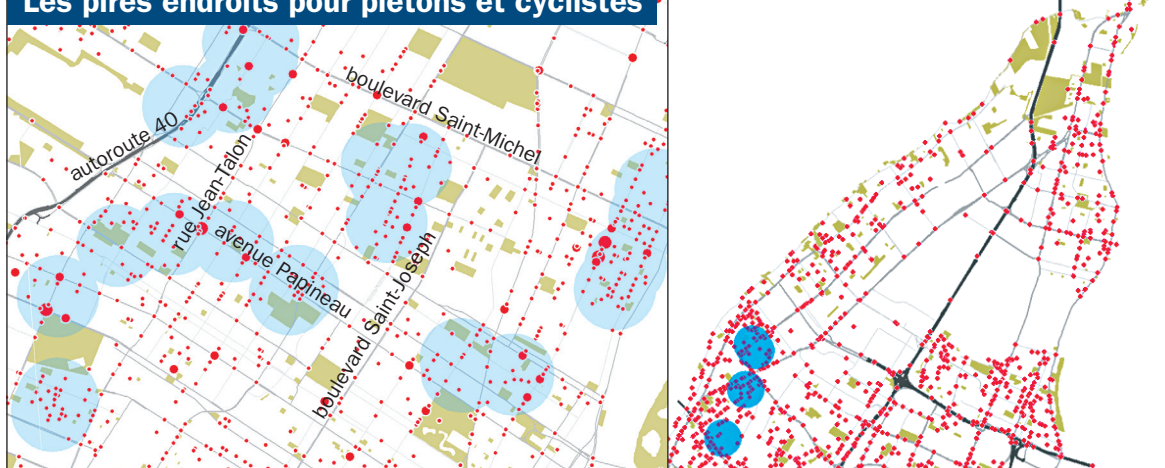
L'exemple montréalais

3771 enfants blessés par des voitures

Enfants âgés de 5 à 17 ans blessés lors d'un accident impliquant un véhicule à moteur, entre 1999 et 2008
(Blessés ayant bénéficié de l'intervention d'un ambulancier)

- Sites de collision. Les jeunes blessés étaient piétons, cyclistes ou occupants de véhicule à moteur
- Parc
- Secteur autour d'une école (rayon de 500 m) où 40 enfants et plus ont été blessés

Les pires endroits pour piétons et cyclistes



Source: F. Tassier, P. Morency, 2011. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

L'île de Montréal dangereuse pour les jeunes piétons, cyclistes et passagers de voitures

3771 enfants blessés par des voitures

Entre 1999 et 2008, un total de 3771 enfants âgés de 5 à 17 ans à pied ou à vélo ont été frappés par une voiture à Montréal, soit environ huit enfants par semaine. Les collisions ont lieu presque partout sur l'île de Montréal, nous permettent de constater ces cartes. Et sans grande surprise, c'est aux intersections, surtout celles des grandes artères, qu'on en dénombre le plus.

Mais attention! La carte montrant la totalité de l'île de Montréal tient aussi compte des enfants blessés alors qu'ils étaient passagers d'un véhicule motorisé. L'autre carte, qui détaille une partie du centre de l'île, ne tient compte que des piétons et cyclistes.

Comme l'école est un lieu de circulation dense où convergent un grand nombre d'enfants, nous avons demandé aux

chercheurs de la Direction de la santé publique d'identifier les établissements autour desquels on a répertorié 40 piétons ou cyclistes blessés et plus (âgés de 5 à 17 ans) dans un rayon de 500 mètres (ronds bleus).

Encore une fois, les écoles qui comptent un grand nombre de blessés sont situées le long d'importantes artères montréalaises qui traversent l'île d'un bout à l'autre, comme l'autoroute métropolitaine (40) et l'avenue Papineau. Elles sont également concentrées dans les arrondissements Hochelaga-Maisonneuve ou Rosemont-Saint-Michel, des quartiers défavorisés traversés de grands axes routiers.

La carte plus détaillée montre qu'un grand nombre de ces «points chauds» se concentrent autour des établissements situés dans la ville centre, notamment au long de l'avenue Papineau.

Les infractions courantes des automobilistes aux abords des écoles

Pour la deuxième année consécutive, en septembre dernier, des spécialistes de la sécurité routière ont observé la situation aux abords de dix écoles du Québec. En deux heures, ils ont donné 959 contraventions. Voici quelques infractions constatées:

Infraction	Pourcentage de toutes les infractions relevées
Vitesse excessive	39,2%
Non-utilisation des clignotants	15,6%
Non-respect de la signalisation routière, des directives du brigadier adulte et des priorités de passage	15,3%
Sécurité déficiente du conducteur et des passagers (ceinture, dispositifs de retenue)	13,7%
Utilisation illégale du cellulaire	1,9%

Source: CAA Québec

25% des élèves du primaire et du secondaire de la grande région de Montréal marchaient pour aller à l'école, en 2003, contre 32% en 1998.

La tendance à la baisse s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Bien que les déplacements à pied diminuent chez les élèves du primaire, ces derniers sont ceux qui se déplacent le plus à pied (en ce qui a trait au nombre de déplacements et non à la distance parcourue)

Source: Groupe de recherche Ville et mobilité, 2010

3771 piétons et cyclistes âgés de 5 à 17 ans qui ont été blessés à Montréal entre 1999 et 2008, soit environ 8 par semaine.

44% des enfants blessés l'ont été près d'une artère.

Source: Direction de la santé publique



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À Montréal, les accidents se produisent surtout aux intersections des grandes artères, où c'est souvent un casse-tête de traverser au milieu des voitures.

1,65 million de voitures

En 1987, on comptait 1,21 million de voitures dans la région de Montréal; en 2003, sur un territoire identique, on en retrouvait 1,65 million, soit une hausse de près de 37%, alors que la population n'augmentait que de 13%.

Source: Tiré de l'étude Le transport actif et le système scolaire à Montréal et à Trois-Rivières, Groupe de recherche Ville et mobilité, 2010

521

traverses de piétons surveillées par un brigadier sur l'île de Montréal, pendant les jours de classe. Ce nombre est le même depuis dix ans.

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Sophie
DOWNES

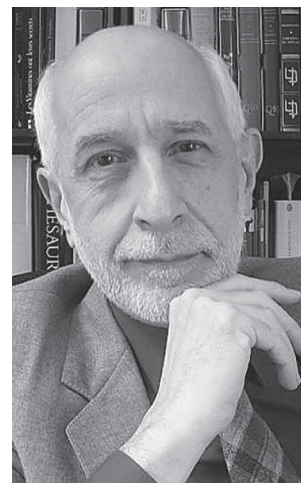
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514 • 861 • 0630

VIEUX-MONTRÉAL



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

www.artisan-du-store.ca



L'Artisan
du Store

Fabriqués au Québec

Service à domicile
GRATUIT

Région de Montréal

514 231-8677

Laval et Rive-Nord

450 627-3716

Longueuil et rive-sud

450 445-9829

Région de Trois-Rivières

819 696-8677

Région de Québec

418 654-8677

Stores sur mesure
*Bois ou PVC

Horizontaux ou Verticaux
couleurs et teintes à votre choix

OPAQUES ou SOLAIRES

• Toiles à rouleau

• Stores romains

• Panneaux coulissants

• Persiennes

• Toiles opaques ou solaires sur mesure pour verrières

INSTALLATION GRATUITE

***50%**
de rabais ou
installation gratuite

Décoration
Claude
Bouchard

2362, Beaubien E,
Montréal (Qc)



Des experts analysent les éditoriaux du journal *Le Devoir* sous Henri Bourassa et Gérard Filion

LES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

Une série animée et conçue par Guillaume Lamy

Lundi 10 h, en rediffusion jeudi 20 h

PARTENAIRE MÉDIA :
LE DEVOIR

canal
SAVOIR
DÉJÀ 25 ANS

> POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

U de
UM

Faculté de l'éducation
permanente

Certificat en santé mentale

PROBLÉMATIQUES ACTUELLES + FONDEMENTS + PRATIQUES D'INTERVENTION

ADMISSION PRINTEMPS-ÉTÉ 2011

514 343.6090

www.fep.umontreal.ca/santementale

Université
de Montréal

ACTUALITÉS

Pensions fédérales: la Cour suprême rejette deux recours

BRIAN MYLES

La Cour suprême a évité à Ottawa une facture de 2,6 milliards de dollars hier en rejetant simultanément deux recours collectifs pour discrimination fondée sur l'âge dans l'administration des pensions fédérales.

Deux veuves de la Colombie-Britannique, Hazel Ruth Withler et Jean Helen Fitzsimonds, étaient les instigatrices de ces recours collectifs.

La Loi sur la pension de retraite des Forces armées canadiennes et la Loi sur la pension de la fonction publique comprennent toutes deux des clauses qui ont pour effet de réduire progressivement les prestations supplémentaires versées aux veufs et aux veuves à la suite du décès d'un conjoint. À partir de 60 ans dans le premier régime, 65 ans dans le second, les prestations supplémentaires du conjoint survivant sont amputées de 10 % par année.

Mme Withler et Mme Fitzsimonds ont fait valoir qu'il s'agit d'une forme de discrimination fondée sur l'âge, entretenant le stéréotype «non étayé et inexact» voulant que les besoins financiers d'une personne diminuent au fur et à mesure qu'elle vieillit. En réduisant graduellement les prestations, Ottawa envoie le message que les personnes âgées sont moins dignes de l'aide et de l'attention de l'État, ont fait valoir leurs avocats.

Les veuves ont été déboutées en première instance et devant la Cour d'appel de la Colombie-Bri-

tannique. À l'unanimité, les neuf juges de la Cour suprême rejettent à leur tour leurs arguments.

«Un régime général conçu pour répondre aux intérêts divergents de différents groupes d'âge doit nécessairement opérer des distinctions fondées sur des critères généraux, dont l'âge, pour combler les différents besoins des employés tout au long de leur vie professionnelle», estime la Cour suprême.

Dans l'analyse d'une situation de discrimination alléguée, les tribunaux doivent prendre en considération l'étendue du régime et la multiplicité des intérêts qu'il tente de concilier, ajoutent les neuf juges. «Le régime de prestations repose sur la mise en commun des ressources de tous les participants au profit de tous», précise l'arrêt.

Une défaite aurait pu s'avérer très coûteuse pour Ottawa. Les sommes réclamées s'élevaient à 2,3 milliards dans le recours collectif sur les pensions de la fonction publique et à 285 millions dans celui sur les pensions des Forces armées.

Environ 5000 personnes sont touchées par la décision. Ottawa verse annuellement quelque 138 millions en prestations supplémentaires de décès aux conjoints survivants. Cette aide financière est versée en plus de la pension de conjoint survivant, afin d'aider la personne endeuillée à traverser les difficultés financières subséquentes au décès.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Quelque 7200 personnes sont actuellement en attente d'une place dans un CHSLD.

Les listes d'attente des CHSLD s'allongent

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les listes d'attente des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) s'allongent à la vitesse grand V, si bien que le gouvernement du Québec a tort de prétendre que la création de 800 nouvelles places dans les CHSLD raccourcira sensiblement les délais d'attente, soutient l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP).

Quelque 7200 personnes sont actuellement en attente d'une place dans un CHSLD, soit 1200 de plus qu'en août dernier, fait valoir l'AQRP, tout en montrant du doigt de nouvelles données statistiques.

Les régions sociosanitaires de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie regroupent à elles seules plus des trois quarts des personnes en attente d'une place en CHSLD, selon l'association des retraités de l'État.

«La pression augmente encore pour les CHSLD qui sont aux prises avec des taux d'occupation frisant les 100 % dans toutes les régions du Québec», affirme la présidente de l'AQRP, Madeline Michaud, au lendemain du dévoilement d'un plan gouvernemental de services intégrés pour les personnes âgées. «Les 800 places en CHSLD annoncées [jeudi] sont nettement insuffisantes par rapport aux besoins en croissance d'une population vieillissante», ajoute-t-elle.

Il faut agir avec prudence lorsqu'on interprète ces données,

met en garde l'attachée de presse de la ministre déléguée aux Services sociaux, Dominique Vien. «Il y a beaucoup de doublons. Par exemple, il y a des gens qui sont sur la liste d'attente de sept CHSLD», souligne Louise Quintin, avant de préciser que

les agences de la santé et des services sociaux s'affairaient à en faire le recensement.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a annoncé jeudi l'injection de 150 millions de dollars en 2011-2012 dans les soins aux personnes âgées, dont 50 millions pour la création de 800 places. De son côté, l'AQRP réclame la création d'au moins 5000 nouvelles places en CHSLD.

Une large part de ces 800 nouvelles places seront créées «au cours des prochaines années» dans les régions de la Montérégie, de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. «Il y a un ratissage à faire dans ces régions», affirme l'attachée de presse du ministre de la Santé Yves Bolduc, Karine Rivard. «Ce sont des endroits où il y a eu un boom de population important, mais où il n'y avait pas de ressources développées en même temps.»

À Montréal — où près de 2857 personnes attendent une place en CHSLD, selon l'AQRP —, le gouvernement du Québec ne compte pas bâtir de nouveaux CHSLD, mais «mettre le bon patient au bon endroit». «À Montréal, il y a plus de places en CHSLD, en moyenne, que dans le reste du Québec. Par contre, il en manque en RI [ressources intermédiaires]. Il y a des gens qui sont actuellement en CHSLD, mais qui devraient être en RI», fait remarquer Louise Quintin. «En ramenant les personnes qui sont mi-autonomes dans les ressources intermédiaires, ça va permettre de libérer des lits de CHSLD», poursuit Karine Rivard.

Le Devoir

EN BREF

À vos crayons!

C'est aujourd'hui à l'UQAM qu'aura lieu La Grande Dictée Éric-Fournier, qui s'adresse aux futurs enseignants et à ceux qui le sont déjà. Pour cette quatrième année, le texte qui sera lu aux participants est une création de Biz, de Loco Locass. Le chanteur amant de la langue française tiendra également une conférence intitulée «Pourquoi continuer de parler français en l'an 2000 au Québec?». Les participants se partageront plus de 30 000 \$ en bourses et prix de présence. «L'idée, c'est d'encourager les gens à participer pour qu'ils redécouvrent le plaisir de jouer avec la langue française au moyen d'une dictée», a expliqué le fondateur de la Dictée Éric-Fournier, Jean-Guillaume Dumont. Organisée par l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE), en collaboration avec la Faculté des sciences de l'édu-

cation de l'UQAM, la dictée rend hommage à Éric Fournier, un étudiant en enseignement de l'UQAM décédé prématurément en 2007, à l'âge de 22 ans. Un enregistrement vidéo de la dictée sera disponible sur le site du Devoir dès lundi. — Le Devoir

Vache folle en Alberta

Edmonton — Le Canada est désormais aux prises avec un nouveau cas de maladie de la vache folle. La vache laitière découverte en Alberta amène à 18 le nombre d'animaux atteints de la maladie cérébrale mortelle au pays depuis 2003. John Masswohl, de l'Association canadienne des éleveurs de bétail, a déclaré que la vache n'était pas entrée dans la chaîne alimentaire humaine ou animale, et que ce nouveau cas ne devrait pas nuire au commerce canadien de bœuf sur la scène mondiale. — La Presse canadienne

INVITATION

Relations

CÉLÈBRE

70^{ans}
DE REGARD PERÇANT

Le lundi 14 mars 2011, 19 h

Au Gesù, 1200, de Bleury, Montréal

(MÉTRO PLACE DES ARTS)

Faisant écho au rôle passé et actuel de *Relations* dans la société québécoise ainsi qu'au thème de l'indignation du dossier de mars, la soirée rassemblera des artisans, auteurs et amis de la revue qui témoigneront de moments forts.

Chanson, musique, poésie et conte ponctueront la soirée avec Jocelyn Bérubé (conteur), Bernard Émond (cinéaste), Marie-Andrée Lamontagne (écrivaine), Claire Pelletier (chanteuse), Pol Pelletier (dramaturge), Emmanuelle Quiviger (flûtiste) et Alejandro Venegas (chanteur-guitariste du groupe Intakto).

Un vin d'honneur et un gâteau d'anniversaire seront servis.

Au plaisir de fêter ce 70^e anniversaire avec tous les amis lecteurs et lectrices de la revue!

RSVP avant le 9 mars et renseignements :
Christiane Le Guen, 514-387-2541, poste 234
<cleguen@cjf.qc.ca> <www.cjf.qc.ca/soirees_relations>

EXPOSITION DU 70^e Du 7 mars au 31 mai, les Archives des Jésuites du Canada, en collaboration avec la revue, présenteront une exposition spéciale pour souligner le 70^e anniversaire de *Relations*. À découvrir à la Maison Bellarmine, située au 25, rue Jarry Ouest (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h).



Hommage aux récipiendaires

Prix d'excellence en enseignement de la Faculté des sciences sociales

La Faculté des sciences sociales est heureuse de souligner le mérite des récipiendaires des prix d'excellence en enseignement, honorés lors de sa 21^e Soirée des prix d'excellence, en février dernier :

**Marcel Filion**

Département de science politique

Prix de la catégorie chargé de cours ou d'enseignement

Marcel Filion est chargé de cours au Département de science politique de l'Université Laval depuis 2001. Ses champs d'intérêt sont la philosophie politique ainsi que les institutions politiques comparées. La clarté et la pertinence de son livre *Régimes politiques et sociétés dans le monde*, destiné à l'enseignement et publié en 2007 en tant que coauteur en collaboration avec M. Guy Gosselin, lui a valu des éloges. Par son dévouement à l'enseignement, Monsieur Filion est très apprécié par la communauté universitaire et le taux de satisfaction globale des étudiants à son égard se situe entre 81 % et 94 %, soit au-dessus de la moyenne départementale. Sincères félicitations!

**Normand Brodeur**

École de service social

Prix de la catégorie professeur adjoint

Normand Brodeur est professeur adjoint à l'École de service social depuis 2006. Ses champs d'intérêt sont l'intervention psychosociale individuelle, la déontologie, la violence conjugale, l'immigration et l'intervention auprès des clientèles masculines. Monsieur Brodeur a dispensé plusieurs cours obligatoires au 1^{er} cycle et a développé pour chacun des outils pédagogiques originaux et très appréciés des étudiants. Il est coauteur d'un chapitre portant sur la réflexion éthique dans l'intervention publié dans le livre «Introduction au travail social» (PUL), un manuel de base pour la formation en service social.

UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences sociales

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Je ne crois pas que les Haïtiens auront peur d'aller voter. Je pense que peut-être ils ne seront pas motivés pour aller voter», affirme Mirlande Manigat.

Mirlande Manigat courtise les Haïtiens de Montréal

La candidate à la présidence verrait un taux de participation électorale de 50 % comme «un pas positif»

LIA LÉVESQUE

À un peu plus de deux semaines du second tour du scrutin en Haïti, la candidate à la présidence Mirlande Manigat affirme qu'elle se réjouira d'un taux de participation de 50 %.

«Une des hypothèses, c'est la participation. Et je peux m'exprimer en tant que citoyenne et en tant que politologue, et pas nécessairement en tant que candidate, en disant que, si nous atteignons les 50 % de votants, je pense que ce sera un pas positif», a-t-elle jugé.

«Je ne crois pas que les Haïtiens auront peur d'aller voter. Je pense que peut-être ils ne seront pas motivés pour aller voter», a-t-elle ajouté.

Mme Manigat, qui fera face à Michel Martelly pour ce second tour des présidentielles haïtiennes, le 20 mars, se trouve à Montréal, hier et aujourd'hui, pour rencontrer les Haïtiens de la diaspora. Elle les a d'ailleurs invités à convaincre leurs amis, les membres de leur famille et leurs proches qui ont le droit de vote en Haïti à exercer ce droit et à voter, bien sûr, pour elle.

Des ex-présidents discrets

Au cours d'une rencontre avec la presse hier dans un restaurant de Montréal, Mme Manigat a dit souhaiter que deux anciens présidents haïtiens, Jean-Bertrand Aristide et Jean-Claude Duvalier, sachent se faire discrets à l'occasion de ce second tour.

«En tant que citoyenne, je pense que la présence simultanée des deux ex-présidents qui ont laissé des souvenirs tout à fait différents dans la mémoire collective, leur présence risquerait de provoquer quelque agitation, non pas de l'agitation, mais disons au moins une sorte d'effervescence. Alors que, étant donné la délicatesse des élections qui s'annoncent, je pense que le pays a besoin de calme et de sérénité», a dit Mme Manigat.

Elle admet que la machine électorale ne lui inspire guère confiance, vu les incidents qui ont eu lieu lors du premier tour.

Michel Martelly

Face à son adversaire Michel Martelly, elle tient des propos nuancés. Ainsi, elle dit faire preuve d'ouverture par rapport à son camp. «A priori, je n'exclus personne. Nous n'avons pas dans notre camp le monopole de la compétence. Les compétences se trouvent aussi dans le camp de Michel Martelly».

Mais elle ne semble pas très ouverte à intégrer M. Martelly dans son équipe si elle est élue le 20 mars. «Je ne vois pas quel poste ministériel je pourrais donner à M. Martelly», a-t-elle répondu.

Elle continue de penser que l'avenir d'Haïti passe par l'aide

internationale, mais croit qu'Haïti devra faire ses preuves pour que cette aide soit finalement versée et serve aux fins pour lesquelles elle a été prévue.

«Nous devons compter sur l'aide internationale; nous en avons besoin. Mais je pense qu'il nous faut essayer de mobiliser déjà, si petite soit-elle, une capacité d'auto-financement national par l'in-

roduction, dans nos pratiques de gouvernance, d'un peu plus de sérieux, d'un peu plus de méthode et d'un peu plus d'intégrité. Nous avons un État qui fonctionne mal, qui est un peu prédateur et qui ne contrôle rien du tout. Et le peu de ressources que nous avons est mal utilisé», a conclu la candidate.

La Presse canadienne

Couette gourmande

Spécial Relâche
Surclassement
en suite supérieure
Réservez pour un séjour
entre le 26 février au 10 mars 2011

À PARTIR DE
129\$ +
pour deux personnes
incluant le stationnement



VIEUX-QUÉBEC
LE PORT-ROYAL
1.866.417.2777

www.leportroyal.com

Ambiance de plomb au défilé Dior

L'absence du couturier John Galliano, poursuivi pour injures racistes, assombrit l'atmosphère

GERSENDE RAMBOURG

Paris — Peu importe la richesse des velours ou la légèreté des volants, le dernier défilé de John Galliano pour Dior s'est déroulé hier à Paris dans une atmosphère assombrie par l'absence du couturier britannique, écarté de la maison et poursuivi pour injures racistes.

Fait rarissime, le p.-d.g. de la maison, Sidney Toledano, est arrivé sur scène juste avant le spectacle pour dénoncer les propos «intolérables» de M. Galliano, une «épreuve» particulièrement «douloureuse» à vivre pour la maison de luxe, dont les valeurs restent «intactes», a-t-il assuré.

«Chacun chez Dior, qui s'est donné corps et âme à son travail, est stupéfait et attristé par ces paroles inqualifiables», a-t-il ajouté, rendant hommage aux ateliers qui, le «cœur serré», ont fait aboutir cette collection pour l'hiver prochain. Il a aussi rappelé que la sœur de Christian Dior avait été déportée à Buchenwald.

John Galliano, 50 ans, était le directeur artistique de la maison depuis quinze ans. Le couturier, poursuivi en justice par trois plaignants, est accusé d'avoir proféré des insultes antisémites et racistes au cours de deux incidents dans un café parisien. Et une vidéo accablante diffusée depuis lundi sur Internet le montre attablé, ivre, déclarant son admiration pour Hitler dans un flot de grossièretés.

«Sous influence»

Le top-modèle russe Natalia Vodianova, seule célébrité à avoir assisté au défilé qui se voulait sobre, a estimé qu'il ne fallait pas retenir du couturier «que le scandale».

«John est sous l'influence d'une maladie contre laquelle il se trouve impuissant; l'alcool fait faire des choses monstrueuses aux gens», a-t-elle déclaré aux caméras, alors que plusieurs mannequins sortaient en larmes des coulisses, interdites exceptionnellement à la presse.

La très influente directrice artistique de Vogue américain, Grace Coddington, a laissé entendre son admiration pour le créateur. «Mes impres-

sions? De très beaux vêtements, tout simplement. On verra bien ce que [la marque] arrivera à sortir la prochaine fois.»

Jambes nues perchées sur d'interminables talons, un jeune homme attendait les spectateurs devant la sortie du musée Rodin avec un bouquet de mimosas et une affiche proclamant «The king is gone» (le roi est parti).

A contrario, une poignée de manifestants trenaïres avaient été écartés par la police avant le défilé: titubant et vociférant comme des ivrognes, ils scandaient: «Bernard Arnault, viens nous servir à boire!» Le milliardaire, propriétaire de la marque, ne s'est pas montré dans la salle.

Pas de provocation

Là, c'est le mannequin fétiche de Dior, l'Américaine Karlie Kloss, qui ouvre le défilé. Pas d'attitude provocante cette fois. Sous sa cape, elle a les mains posées sur les hanches, pour dévoiler la petite veste en cuir en dessous, son visage mangé par un large chapeau.

Les modèles, qui jouent généralement les aguicheuses impertinentes avec les photographes, marchent le visage fermé, sans trahir la moindre émotion. Leur maquillage, assez marqué, est moins fantaisiste.

Côté vêtements, tous les codes de la maison, son «ADN» comme on aime dire dans le milieu de la mode, sont bien présents. «Mais il manque l'âme», souligne un habitué.

Tailles marquées et robes du soir façon nuisette. Toutefois, les couleurs se font rares. Beaucoup de pastels pour les robes courtes, sauf un bustier en velours rouge profond prolongé d'organza ou cette robe aubergine à volants, intercalant quelques touches amusantes de fourrure.

Au final, moment tant redouté car c'est là qu'apparaissait Galliano dans des effets toujours spectaculaires, une bonne quarantaine d'ouvriers et d'ouvrières des ateliers arrivent sur scène, en blouse blanche. Une page se tourne.

Agence France-Presse

Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens. Grande valeur offerte.

Dallaire
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Franchère

35^e
anniversaire

Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte; évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte

depuis 1975 • 514.842.1270

2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com



Turquie

Fastueux, mystique, envoûtant et toujours coloré.

Ce pays fascinant offre aux voyageurs des paysages spectaculaires, des monuments d'une beauté prodigieuse et une culture émanant de deux continents. Un périple inoubliable!

De ville en ville en avion

Istanbul et Bodrum
9 jours • 7 nuits • 17 repas
15 mai

1969\$

Bodrum (5 nuits)
Salmakis Beach Resort & Spa ★★★★★
Istanbul (2 nuits)
Aziyade Hotel ★★★★★

De ville en ville en avion

Istanbul et Cappadoce
9 jours • 7 nuits • 12 repas
15 mai

2179\$

Istanbul (4 nuits)
Aziyade Hotel ★★★★★
Cappadoce (3 nuits)
Peri Tower ★★★★★

Circuit accompagné

L'essentiel de la Turquie
16 jours • 14 nuits • 37 repas
22 et 29 mai

2449\$

Istanbul, Ankara, Cappadoce, Konya,
Antalya, Pamukkale, Canakkale
Transport en autocar climatisé
10 Inclusions

GARANTIE
DE NOTRE
MEILLEUR
PRIX

VOUS POURRIEZ GAGNER UN SURCLASSEMENT À L'OPTION PLUS!
AVANTAGES OPTION PLUS
Enregistrement et service de livraison de bagages prioritaires • Franchise aditionnelle de bagages de 10 kg • Sélection de sièges • Trousse confort gratuite offerte pour les vols de nuit • Ecouteurs

RÉSERVEZ VOS VACANCES EN EUROPE AVANT LE 31 MARS

et si le prix de votre forfait ou circuit accompagné de Vacances Transat est offert à un prix plus bas que celui que vous avez payé, la différence vous sera remboursée en ARGENT.

clubvoyages 1866 777-0608
clubvoyages.com



*Valable pour les nouvelles réservations seulement de forfaits et de circuits accompagnés en Europe de Vacances Transat d'une durée de 7 jours ou plus. Pour se prévaloir de cette offre, la réservation doit être effectuée au plus tard le 31 mars 2011 pour un voyage ayant lieu entre le 1^{er} avril et le 31 octobre 2011. Pour tous les détails, visitez vacances.transat.com. DÉPARTS DE MONTRÉAL. Prix par personne en occupation double, incluant le vol aller-retour en classe Économie, l'hébergement, les transferts et les taxes et frais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 5 au 7 mars 2011, sous réserve de disponibilité. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Europe 2011-2012 de Vacances Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada Inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Club Voyages est une division de Transat Distribution Canada Inc. Permis N° 753141 au Québec. mdr/mc Marque déposée/de commerce d'AR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Transat Distribution Canada Inc.

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

ACTUALITÉS

LIBYE

SUITE DE LA PAGE 1

nous attaquent de l'est et de l'ouest. Nous combattrons jusqu'au bout. Ils essaient de pénétrer dans la ville pour la reprendre», a déclaré un porte-parole de l'insurrection, Youssef Chagan. «Cette ville est en état de siège, elle a été encerclée par l'armée», a confirmé l'envoyée spéciale de Sky News, Alex Crawford.

Peu avant, la télévision libyenne avait annoncé que la ville avait été reprise par le colonel Kadhafi et que le «chef du groupe terroriste» de la ville, Hussein Darbouk, avait notamment été tué. La situation restait donc incertaine, de même que le bilan des affrontements. La chaîne de télévision Al-Arabiya parlait d'au moins 13 personnes tuées, tandis qu'Al-Jazira en évoquait plus de 50 et 300 blessés.

Une forte explosion a par ailleurs détruit un dépôt d'armes près de Benghazi, fief de l'insurrection, dans l'est du pays, a déclaré un porte-parole de l'opposition. Les hôpitaux de la ville recensaient hier soir au moins 17 morts et 26 blessés.

A Tripoli, la police a fait usage de gaz lacrymogène pour disperser une centaine de manifestants scandant des slogans contre le régime, dans le quartier rebelle de Tajoura. Des appels avaient été lancés dans les rangs des protestataires afin de profiter de la prière du vendredi pour se faire entendre. A la place Verte, une centaine de personnes ont manifesté leur soutien au colonel Kadhafi. Des heurts ont eu lieu entre des petits groupes de manifestants pro et anti-Kadhafi non loin de là, a indiqué un témoin.

Médiation étrangère ?

Sur le front diplomatique, le vice-ministre libyen des Affaires étrangères, Khaled Kaïm, a annoncé hier que le dirigeant libyen avait donné son feu vert au plan de recherche d'une solution négociée à la crise libyenne présenté par le président du Venezuela, Hugo Chávez. «Nous avons dit que la Libye avait accepté l'initiative de Hugo Chávez», a dit M. Kaïm à des journalistes à Tripoli. Même son de cloche à Caracas, où un porte-parole du président Hugo Chávez avait assuré jeudi que le gouvernement libyen avait donné son aval au plan vénézuélien. Cependant, le fils

cadet de Mouammar Kadhafi, Saïf al-Islam, faisait valoir avant-hier qu'aucune médiation étrangère n'était nécessaire pour mettre fin à la crise dans son pays. «Nous disons merci [...], mais nous sommes capables de résoudre nous-mêmes nos problèmes. Il n'y a pas besoin d'une intervention étrangère», avait-il lancé à la chaîne de télévision britannique Sky News.

D'autre part, le «guide de la révolution» a exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à suspendre les sanctions adoptées il y a une semaine contre lui. Dans une lettre datée du mercredi 2 mars — la première réaction officielle du régime libyen aux Nations unies —, le gouvernement libyen se dit «stupéfait» par le train de sanctions en vigueur, soulignant que le recours à la force contre les manifestants a été «minimal». Le régime réclame notamment que l'interdiction de voyage et le gel des avoirs contre Mouammar Kadhafi et son entourage «soient suspendus jusqu'à ce que la vérité soit établie».

Fuir le pays

Des travailleurs étrangers cherchant à fuir les combats en Libye seraient empêchés de gagner la frontière tunisienne, a mis en garde le Haut-

Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), après le tarissement du flux de réfugiés. Le nombre de personnes franchissant le poste-frontière tunisien de Ras Jdir, situé à deux heures de route à l'ouest de Tripoli, a chuté hier par rapport aux journées précédentes. Quelque 1800 personnes ont franchi la frontière jeudi, selon le HCR, ce qui représente un dixième du flux quotidien observé en début de semaine. «Le HCR craint que les conditions de sécurité en Libye empêchent les gens de partir», a déclaré le porte-parole du HCR présent à Ras Jdir, Firas Kayal.

D'ailleurs, plusieurs ressortissants étrangers ont pris la route de l'Algérie, puisque des éléments fidèles au régime du colonel Kadhafi gardent les voies menant vers la Tunisie et l'Égypte, ont indiqué des organisations non gouvernementales.

Plus de 172 000 personnes ont quitté la Libye depuis le début du soulèvement, «essentiellement des travailleurs expatriés qui regagnent leur pays», a expliqué hier la chargée des Affaires humanitaires à l'ONU, Valerie Amos.

Le Devoir
D'après l'Agence France-Presse,
Le Monde et Reuters



Des rebelles en position de combat près de Ras Lanouf.

REUTERS

RISQUES

SUITE DE LA PAGE 1

monstre dans les rues tout autour. Et comme c'est souvent le cas, cette circulation chaotique accentue les risques d'accident dans le secteur.

La petite Jolaine Sihounnoue en sait quelque chose. Il y a mois, un automobiliste distraité et un peu trop pressé lui a roulé sur le pied alors qu'elle traversait la rue. Comme Jolaine, chaque année, des centaines d'enfants sont happés par un véhicule motorisé dans les rues de Montréal. Entre 1999 et 2008, un total de 3771 enfants âgés de 5 à 17 ans à pied ou à vélo ont été victimes d'accidents. Et ce serait pire si on ne faisait pas que tenir compte des jeunes éclopés transportés en ambulance.

Sans grande surprise, les arrondissements de Ville-Marie-Saint-Michel-Parc-Extension, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont-La Petite-Patrie occupent les trois premières positions de ce navrant palmarès. Pourquoi? Ce sont des secteurs où les enfants sont plus nombreux, qui sont striés de grandes artères et où les gens, moins enclins à posséder un véhicule, tendent à marcher davantage. «Ce sont les hypothèses les plus probables», note avec prudence Patrick Morency, médecin spécialiste en santé communautaire et chercheur à la Direction de la santé publique.

Il ajoute à cela une autre cause, celle de la qualité des aménagements routiers. «À Montréal on ne les a pas mesurés comme tel, mais ailleurs, par exemple en Écosse où une étude a comparé deux villes, les quartiers pauvres avaient de quatre à six fois plus d'enfants blessés», constate-t-il. Ils ont quand même réussi à diminuer les accidents en faisant des réaménagements. C'est intéressant de voir qu'il y a des villes dans le monde qui ont réussi à réduire les inégalités par des aménagements plus sécuritaires.»

Aberrations autour des écoles

À Montréal, où la voiture a le feu vert à peu près partout, il reste du chemin à parcourir. Dans les rues entourant les écoles, qui fourmillent de bambins précisément aux heures de pointe, les aberrations se multiplient. Des panneaux de 50 km/h dans la rue de l'école, des voitures stationnées en triple devant les établissements, des intersections à voies multiples sans traverses piétonnes et des corridors scolaires mal indiqués. Parlez-en aux profs, aux brigadiers, aux parents...

Père de famille averti, Alex Montagano a mené son combat notamment à Côte-des-Neiges. À l'époque où il y habitait, des escouades de circulation patrouillaient souvent dans le secteur. Nombre de contraventions se donnaient aux chauffards sans que rien y fasse. M. Montagano a fini par porter ses doléances au conseil d'arrondissement, puis par faire signer une pétition. «Quatre mois après le dépôt de la pétition, un conducteur avait brûlé un feu rouge, frappé quatre piétons, dont deux sont morts. C'est là que je me suis engagé dans le dossier des mesures d'apaisement de la circulation», raconte-t-il en déplorant la lenteur d'action des autorités.

Les différents ordres de gouvernement se renvoient trop souvent la balle. Qui de la ville centre, des arrondissements, du ministère des Trans-

ports, de la Sécurité publique ou de la commission scolaire a un rôle à jouer? Cela dépend du type d'aménagement proposé. L'ajout d'un brigadier? Le service de police et la municipalité. L'implantation d'une traverse piétonne lumineuse? Cela dépend si l'installation se fait dans une rue locale, une route collectrice ou une autoroute. Un groupe de parents de l'école Laurier a ainsi attendu pendant six ans qu'on installe un arrêt-stop à une intersection devant l'établissement... en vain.

Priorité aux piétons

Avec la directrice de l'école et le coup de pouce de la Maison d'aurore (qui mène un projet de Quartier vert, actif et en santé en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal), Jean-François Boyer a toutefois l'intention ferme de gagner son combat contre Goliath. Il sensibilise au danger à coups d'interventions à l'école, dans son quartier, à la ville centre. Son credo? Priorité aux piétons. Il n'a d'ailleurs pas de mal à convaincre les parents de son secteur, le Plateau-Mont-Royal. Il n'accepte pas que des enfants aient à affronter une intersection aussi hostile que Saint-Joseph et De Lorimier pour aller à l'école Saint-Pierre-Claver. Une brigadière a même été fauchée non loin de là. «On a enlevé le brigadier. Mais c'est un feu de circulation qu'on aurait dû mettre», déplore-t-il. On essaie de promouvoir le transport à vélo, mais si les enfants ne peuvent pas traverser des grandes artères comme Saint-Joseph, ça sert à quoi?»

Les cartes produites par les chercheurs de la Direction de la santé publique [en page A 7] sont sans équivoque. Les écoles autour desquelles on a répertorié 40 enfants piétons ou cyclistes blessés et plus dans un rayon de 500 mètres sont situées le long d'importantes artères montréalaises qui traversent l'île d'un bout à l'autre, comme l'autoroute métropolitaine et l'avenue Papineau. Près de dix écoles ont pignon sur rue ou sont situées à proximité de cette artère dangereuse.

«Il y a tout plein de facteurs qui peuvent expliquer le risque de blessures, mais le nombre de piétons et le volume du trafic demeurent des indicateurs très importants», rappelle Patrick Morency. D'ailleurs, la croyance largement médiatisée selon laquelle les comportements fautifs du piéton sont en cause dans 80 % des accidents est trompeuse, rapporte un mémoire de l'Agence de la santé et des services sociaux déposé à l'Assemblée nationale en 2007. Il faut plutôt agir sur les facteurs environnementaux, insiste-t-on.

Le règne de l'auto

Cela nécessite un certain courage. Un courage dont ne font pas souvent preuve les autorités, estime le commissaire scolaire depuis 20 ans Kenneth George. «Les grandes artères de la ville ont été conçues pour les gens qui vont à Laval et Ahuntsic et qui travaillent au centre-ville», dit M. George. À l'époque du maire Pierre Bourque, lorsqu'il a commencé comme commissaire, il n'était pas question de nuire au transit pour des raisons économiques. On ne s'en cachait même pas. «Ça a été des années de lutte pour commencer à faire des gains. Ça a commencé à changer lorsqu'André Lavallée est devenu maire d'arrondissement. Il était aussi responsable du transport au comité exécutif», reconnaît M. George.

Professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Univer-

sité de Montréal, Paul Lewis croit pour sa part que la situation s'est aggravée pour les piétons. «J'ai tendance à penser que l'environnement urbain est plus insécurisant qu'il y a 20 ans. Il y a plus d'autos dans les rues et les gens respectent moins la réglementation que par le passé», note-t-il. Les parents qui vont reconduire leurs enfants à l'école «mettent la vie des autres en danger» en raison de «leurs comportements disgracieux».

Des études menées par le Groupe de recherche Ville et mobilité, qu'il dirige, ont conclu que les parents, qui utilisent davantage la voiture pour aller au travail, sont de plus en plus nombreux à aller reconduire leur marmaille à l'école. Le corollaire de cette habitude de vie est que les enfants marchent moins qu'avant, au profit non pas du transport en commun, mais de l'automobile. En 2003, 25 % des élèves du primaire et du secondaire de la grande région de Montréal marchaient pour aller à l'école, contre 32 % en 1998. «Ça n'a pas beaucoup changé aujourd'hui», assure M. Lewis.

Alex Montagano y voit pour sa part le plus aberrant des paradoxes. «On a un problème de société avec l'obésité, mais on ne construit pas nos villes pour les rendre plus sécuritaires et permettre aux élèves de marcher», constate-t-il.

Aménager l'espace

Malgré tout, des concepts tels qu'«apaisement de la circulation» et «aménagement urbain sécuritaire» gagnent du terrain. Surtout autour des écoles. Pour l'instant, Vélo Québec s'en occupe plutôt bien avec son initiative «Mon école à pied, à vélo» à laquelle adhèrent désormais 210 établissements dans 16 régions du Québec. Le programme permet aux écoles de recevoir la visite d'experts qui passent au peigne fin l'environnement de l'établissement. Y a-t-il un réseau cyclable connecté aux écoles? Les intersections sont-elles bien dégagées? Les feux laissent-ils aux piétons le temps de traverser? Une fois l'état des lieux complété, on dresse une liste de recommandations. Le plus grand défi demeure la mobilisation de tous les acteurs — policiers, élus, commissaires, parents — capables d'apporter un changement, note Lucie Lantagne, directrice générale de Vélo Québec Association. «Rien que pour le diagnostic, ça peut prendre un an.»

Paul Lewis reconnaît qu'il n'est pas mauvais de s'attaquer au problème en commençant par mieux aménager l'environnement immédiat des établissements. «Mais il y a un vice dans l'analyse. Prenons l'exemple d'un enfant qui a un kilomètre à marcher. Si on me dit qu'on sécurise les intersections dans un rayon de 100 mètres autour de l'école, ça veut dire que mon enfant marche 900 mètres sans sécurité aucune, avance-t-il. Il faut sécuriser les trajets sur l'ensemble de l'espace urbain qu'ils doivent parcourir et réduire la vitesse des automobiles, la longueur des traversées, etc.» Dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, on travaille depuis plusieurs années à l'élaboration du projet «Namur/Jean-Talon», comprenant des condos et un réaménagement du secteur, y compris le quartier Mountain Sights. Les résidents espèrent y voir un impact sur leur qualité de vie. En attendant, leurs enfants pourront désormais tous aller à l'école... dans l'autobus jaune que vient tout juste de leur autoriser la commission scolaire.

Le Devoir

HALLES

SUITE DE LA PAGE 1

presque entièrement refait. C'est un peu comme s'il fallait refaire en même temps la station Berri-UQAM, les galeries de la Cathédrale et le square Berri à Montréal. Sur ces 500 mètres, on trouve d'abord la plus grande station de métro d'Europe, où défilent 800 000 personnes par jour. Juste au-dessus, mais toujours sous terre, s'élève sur trois niveaux l'un des plus grands centres commerciaux d'Europe. Enfin, en surface, se dressent plusieurs bâtiments publics, dont une bibliothèque, un conservatoire et une salle de spectacle. Sans oublier le jardin des Halles, l'un des plus grands de Paris.

Symbole de ce chantier gigantesque qui dépasse le milliard de dollars, un gigantesque toit de verre de 1,7 hectare, la Canopée, recouvrira le tout. Il abritera l'entrée du centre commercial et s'ouvrira sur un jardin entièrement réaménagé. Le mot «canopée» désigne la cime des arbres et veut représenter l'abri sous lequel circuleront bientôt près d'un million de personnes chaque jour.

Amener la lumière sous terre

Le site des Halles accueille un marché public depuis le XII^e siècle. Réaménagé dans les années 70 dans un style contemporain évoquant la Belle Époque, le nouveau Forum des Halles avait remplacé les somptueuses Halles de Baltard. La destruction de ces chefs-d'œuvre d'acier et de verre est considérée aujourd'hui comme un véritable crime architectural. Tout cela pour un aménagement qui n'a jamais fait l'unanimité.

«Le site des Halles n'avait jamais trouvé sa place dans le paysage architectural parisien», explique Anne Hidalgo, première adjointe du maire de Paris. Les foules immenses s'y engouffrent par de minuscules entrées qui s'ouvrent sur des tunnels sombres où circulent les escaliers mécaniques. Les bâtiments et le jardin possèdent de nombreuses impasses. À l'exception d'une terrasse dominant le jardin, les bâtiments extérieurs ont mal vieilli.

Pour Patrick Berger, lauréat du concours d'architecture tenu en 2004, il fallait d'abord et avant tout tenir compte des centaines de milliers de déplacements quotidiens qui font vivre ce quartier. «On a d'abord dessiné la géométrie des flux de personnes circulant en surface, mais aussi de bas en haut», dit l'architecte, qui a réorienté le forum et les jardins sur un axe est-ouest, à l'image du Louvre et du jardin des Tuileries. Jour et nuit, on circulera librement sous ce toit de verre. L'architecte aurait voulu ouvrir à la lumière du jour non seulement le centre commercial, mais aussi la gare de métro. Mais il a dû abandonner l'idée pour des raisons de coûts et de sécurité. Celui qui arrivera en métro accèdera donc progressivement à la lumière du jour par une série de terrasses découvrant au fur et à mesure l'environnement des Halles, comme la très belle église Saint-Eustache.

Un projet contesté

L'architecte dit s'être inspiré de motifs de la nature. Vu des airs, le toit de 14,5 mètres de haut et 95 de portée a la forme d'un coquillage fait de dentelle de verre ajourée. Il permettra de récupérer les eaux de pluie pour le jardin. Des panneaux solaires seront aussi installés. Un verre opaque a été sélectionné afin de protéger les passants des intempéries, mais aussi des grandes chaleurs.

Restait le défi de construire une telle armature sans interrompre le trafic du métro ni fermer le centre commercial. Pour cela, les architectes ont conçu un gigantesque pont roulant qui surplombera l'entrée du centre et permettra d'assembler le toit en nuisant le moins possible aux autres activités. Le prototype d'un bout de toit a déjà été construit en banlieue de Paris afin de tester sa résistance.

Face à ceux qui dénoncent la démolition des aménagements actuels, Patrick Berger se défend d'avoir voulu poser un geste monumental sans respecter l'environnement urbain. «Je pense que la forme doit être produite par le milieu, dit-il. Or le milieu, c'est d'abord les formes de vie, les géométries sociales.»

Berger évoque notamment les marquises, très courantes à Paris, qui débordent de l'ensemble pour protéger les passants dans leurs déplacements. La hauteur du toit ne dépassera pas les gabarits environnants. L'ouverture sur le jardin est aussi dans la tradition des grandes constructions parisiennes. Des terrasses de café seront aménagées sous le toit. «Fallait-il faire du néo-haussmannien pour respecter le patrimoine?» demande Anne Hidalgo. On ne peut pas figer Paris dans le formol.»

Ces arguments n'ont toujours pas convaincu un petit groupe d'opposants qui dénonce le caractère «absurde et hideux» de l'ensemble et l'abattage de 250 arbres (qui seront néanmoins replantés). Les riverains s'inquiètent du vent qui soufflera sous le toit à cause de son orientation. Enfin, les fientes de pigeons pourraient rendre le verre moins lumineux, disent les opposants.

Après de nombreuses rencontres de consultation, la mairie de Paris a néanmoins décidé d'aller de l'avant, dit Anne Hidalgo. «Après 200 réunions publiques, plusieurs votes au Conseil et une enquête publique, il était temps de trancher.»

Correspondant du Devoir à Paris

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bédard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390